



LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR



L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'organe de recherche de la Campagne internationale pour interdire les mines et de la Coalition sur les armes à sous-munitions.
Maison de la Paix • 2, Chemin Eugène-Rigot • 1202, Genève • Suisse • Tel. +41-22-920-0325 • Fax +41-22-920-0115 • Email monitor2@icblcmc.org • www.the-monitor.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*** SOUS EMBARGO JUSQU'AU 30 AOÛT 2018 À 10:00 UTC+2 (4:00 UTC-4)***

Les résultats en matière d'élimination des armes à sous-munitions renforcent l'urgence de mettre un terme aux nouvelles attaques par les États demeurant en dehors du traité

(Genève, le 30 août 2018) – Dix ans après son adoption par la communauté internationale, le traité interdisant les armes à sous-munitions a un bilan impressionnant en ce qui concerne le respect des obligations, dû à l'engagement ferme des États parties vis-à-vis des dispositions contraignantes de l'accord. C'est ce que reflète le rapport annuel de la Coalition contre les armes à sous-munitions publié aujourd'hui à l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Genève.

« Au travers de cet accord international, les pays débarrassent le monde du fléau des armes à sous-munitions, » a déclaré Hector Guerra, directeur de la Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC). « Les résultats de notre recherche mondiale démontrent à quel point la Convention sur les armes à sous-munitions est la seule mesure véritablement efficace contre ces armes qui frappent sans discrimination. »

Le rapport 2018 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions* établit que les États parties à la Convention ont déjà détruit 99% de leurs armes à sous-munitions stockées, et ont éliminé plus de 1,4 million d'armes à sous-munitions et 177 millions de sous-munitions au total. Depuis la dernière édition du rapport de l'Observatoire des armes à sous-munitions publiée en août 2017, la Croatie, Cuba, l'Espagne, et la Slovénie ont achevé la destruction de leurs stocks d'armes à sous-munitions. En 2017, sept États parties ont détruit un total de 33 551 armes à sous-munitions et plus de 1,7 million de sous-munitions.

Le Sri Lanka est le dernier État à avoir rejoint la Convention sur les armes à sous-munitions, en y adhérant le 1^{er} mars 2018. Cela porte le nombre total d'États parties à 103. Dix-sept autres États ont signé mais n'ont pas encore ratifié la convention. En décembre dernier, 142 États, dont 32 États non signataires de la convention, ont adopté à l'Assemblée générale de l'ONU une résolution importante en faveur de la Convention sur les armes à sous-munitions. La Russie et le Zimbabwe ont été les seuls pays à voter contre.

« De nombreux pays qui n'ont pas adhéré à la Convention sur les armes à sous-munitions expriment néanmoins leur soutien fort pour ses objectifs et condamnent l'utilisation de ces armes, ce qui montre que la stigmatisation des armes à sous-munitions est de plus en plus forte, » a déclaré Mary Wareham de Human Rights Watch, responsable de la section sur les politiques d'interdiction du rapport 2018 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions*. « Le plein respect des obligations démontre à ceux qui envisagent de signer la convention que ses dispositions ne sont pas excessivement contraignantes ou impossibles à mettre en œuvre. Les États non signataires devraient en tenir compte et renoncer aux armes à sous-munitions en adhérant à la convention sans délai. »

Le rapport 2018 de l'*Observatoire des armes à sous-munitions* a identifié au moins 289 nouvelles victimes en 2017. Ce total est certainement inférieur au total réel sachant que de nombreuses attaques d'armes à sous-munitions n'ont pas été comptabilisées.

En 2017, sur le nombre total de victimes, 187 ont été enregistrées en Syrie, ce qui représente moins d'un quart des 860 victimes rapportées en 2016 dans ce pays. Les forces gouvernementales syriennes ont continué

d'utiliser des armes à sous-munitions l'année passée, avec le soutien de la Russie. Sur les cinq dernières années, 77% des victimes d'armes à sous-munitions enregistrées globalement se trouvaient en Syrie.

La coalition d'États menée par l'Arabie saoudite a également continué d'utiliser des armes à sous-munitions au Yémen, mais il y a eu une diminution significative du nombre d'attaques avec ces armes stigmatisées suite à la condamnation par la communauté internationale. Aucun de ces pays utilisant des armes à sous-munitions en Syrie et au Yémen n'a signé la Convention sur les armes à sous-munitions.

Au total, des victimes d'armes à sous-munitions ont été enregistrées dans huit pays et deux autres territoires en 2017, dont 32 victimes rapportées en République démocratique populaire lao qui ont été causées par des restes d'armes à sous-munitions des bombardements menés par les États-Unis dans les années 1960 et 1970. Globalement, les civils représentaient 99% des victimes dont le statut était connu.

« Les armes à sous-munitions représentent un danger extrême pour les civils au moment de leur utilisation, comme l'illustrent les conflits en Syrie et au Yémen, mais les restes d'armes à sous-munitions représentent également un danger important bien après que le conflit soit terminé, comme le montrent le cas du Laos et d'autres pays, » a déclaré Jeff Abramson, coordinateur de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions. « En Syrie et dans les autres pays où des armes à sous-munitions sont utilisées, il y a un besoin pressant d'identifier rapidement et de décontaminer les zones affectées qui autrement menaceraient pour les années et même les décennies à venir les populations civiles vulnérables, et particulièrement les enfants, » a-t-il ajouté.

En 2017, les opérateurs de déminage ont mené des opérations d'enquête et de dépollution sur au moins 93 km² de terres contaminées, entraînant la destruction d'au moins 153 000 sous-munitions. Au total, 10 pays, dont huit sont des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, ont achevé la dépollution des zones contaminées par les armes à sous-munitions. Au moins 26 États sont toujours contaminés par ces armes, dont 12 États parties à la Convention. Au cours de l'année passée, aucun État n'a achevé la dépollution de ses zones affectées.

Les armes à sous-munitions sont tirées par de l'artillerie et des roquettes ou larguées par avion, et s'ouvrent dans les airs pour disperser de multiples petites bombes ou sous-munitions. Souvent, les sous-munitions n'explorent pas lors de l'impact initial, laissant des restes explosifs qui présentent le même danger que les mines antipersonnel jusqu'à ce qu'ils soient retirés puis détruits. La Convention sur les armes à sous-munitions a été adoptée et ouverte à la signature en 2008, et est entrée en vigueur le 1^{er} août 2010. Elle interdit complètement les armes à sous-munitions, exige la destruction des stocks dans un délai de huit ans, la dépollution des zones contaminées dans un délai de 10 ans, et l'assistance aux victimes de ces armes.

Les États parties ayant des victimes d'armes à sous-munitions ont l'obligation d'améliorer l'assistance fournie aux victimes, ce qui a permis d'améliorer leur situation depuis l'adoption de la convention. Au cours de l'année passée, les services de réhabilitation se sont améliorés dans de nombreux pays, à l'inverse les programmes de soutien à l'emploi qui restent insuffisants. À cause de la baisse des ressources, les organisations nationales de survivants font face à des difficultés pour contacter les victimes d'armes à sous-munitions dans les zones reculées.

FIN

À propos :

Ce neuvième rapport annuel de l'Observatoire des armes à sous-munitions (Cluster Munition Monitor) a été préparé par la Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC) pour diffusion lors de la huitième Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, à l'Office des Nations Unies à Genève, du 3 au 5 septembre 2018. Il est apparenté au rapport de l'Observatoire des mines (Landmine Monitor), publié chaque année depuis 1999 par la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), organisation lauréate du prix Nobel de la paix en 1997. L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est coordonné par un comité composé du personnel de ICBL-CMC, ainsi que des représentants d'organisations

membres de la CMC : Danish Demining Group, Human Rights Watch, Humanity & Inclusion, et Mines Action Canada.

Le rapport utilise la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions comme cadre principal de référence. Il se concentre sur les activités de l'année 2017 et couvre jusqu'au mois d'août 2018 lorsque possible. Il couvre les tendances mondiales en matière de politiques d'interdiction et de mise en œuvre, d'enquête et de déminage de restes d'armes à sous-munitions, de victimes d'armes à sous-munitions, et les efforts pour garantir leurs droits et répondre à leurs besoins. Les conclusions du rapport proviennent de rapport pays mis à jour et publiés en ligne.

Liens :

- ***Le Rapport 2018 de l'Observatoire des armes à sous-munitions*** et les documents afférents sont disponibles à partir du 30 août 2018 à 10:00 UTC+2 : www.the-monitor.org/CMM18
- **Coalition contre les armes à sous-munitions** – <http://www.stopclustermunitions.org/>
- **Convention sur les armes à sous-munitions** – <http://www.clusterconvention.org/>
- **Twitter de la Coalition** – <https://twitter.com/banclusterbombs>
- **Twitter de l'Observatoire des armes à sous-munitions** – <https://twitter.com/MineMonitor>

Renseignements et interviews :

- Jared Bloch, Consultant Media, Genève (UTC+2), Portable/WhatsApp +41 (0)78 683 4407 ou email [media \[at\] icblcmc.org](mailto:media@icblcmc.org)
- Jeff Abramson, responsable de programme à l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions, États-Unis (UTC-4), Portable/WhatsApp +1-646-527-5793 ou email [jeff \[at\] icblcmc.org](mailto:jeff@icblcmc.org)